



MONCEAU FLEURS

COMPTES CONSOLIDES

2012

GROUPE MONCEAU FLEURS

Exercice clos au 30 septembre 2012



SOMMAIRE

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	- 5 -
2. Etat de la situation financière	- 6 -
ACTIF	- 6 -
PASSIF	- 7 -
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	- 8 -
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	- 8 -
5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	- 10 -
Note 1 - Informations générales.....	- 10 -
Note 2 – Principes comptables	- 10 -
A. Déclaration de conformité	- 10 -
B. Principes généraux de consolidation.....	- 11 -
C. Règles et méthodes d'estimation	- 12 -
a) Utilisation d'estimations.....	- 12 -
b) Transactions en devises et instruments financiers.....	- 12 -
c) Regroupements d'entreprises	- 13 -
d) Résultat net des activités abandonnées.....	- 13 -
e) Résultat par action	- 13 -
f) Immobilisations corporelles.....	- 13 -
g) Immobilisations incorporelles	- 14 -
h) Autres actifs financiers.....	- 14 -
i) Stocks	- 15 -
j) Avances et acomptes versés	- 15 -
k) Créances clients.....	- 15 -
l) Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	- 15 -
m) Auto-détention.....	- 15 -
n) Attributions d'actions gratuites	- 15 -



o) Provisions	- 15 -
p) Impôts différés.....	- 16 -
q) Dettes financières (courantes et non-courantes).....	- 16 -
r) Actifs et passifs détenus en vue de la vente	- 17 -
s) Chiffre d'affaires	- 17 -
Note 3 – Périmètre de consolidation.....	- 18 -
Note 4- Faits marquants de la période et événements postérieurs a la clôture	- 19 -
a) Faits marquants de la période.....	- 19 -
b) Evènements postérieurs à la clôture	- 20 -
Note 5 – Information sectorielle	- 20 -
Note 6 – Chiffre d'affaires	- 21 -
Note 6 bis – Resultat Opérationnel non courant	- 22 -
Note 7 – Produits et charges financiers	- 22 -
a) Produits financiers.....	- 22 -
b) Charges financières	- 23 -
Note 8 – Impôts	- 23 -
a) Charge d'impôt sur les résultats.....	- 23 -
b) Impôts différés.....	- 24 -
Note 9 – Résultat net des activités abandonnées.....	- 24 -
Note 10 – Résultat par action	- 25 -
Note 11 – Ecarts d'acquisition	- 25 -
Note 12 – Immobilisations incorporelles	- 28 -
Note 13 – Immobilisations corporelles	- 29 -
Note 14 – Titres mis en equivalence.....	- 30 -
Note 15 – Autres actifs financiers	- 30 -
Note 16 – Autres actifs non courants.....	- 31 -
Note 17 – Stocks	- 31 -
Note 18– Créances clients.....	- 32 -
Note 19 – Autres créances	- 32 -



Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie - 33 -

Note 21 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente - 33 -

Note 22 – Provisions pour risques et charges - 33 -

Note 23 – Dettes financières..... - 34 -

Note 24 – Autres passifs non courants - 36 -

Note 25 – Dettes fournisseurs - 36 -

Note 26 – Autres passifs courants - 36 -

Note 27 – Effectifs - 37 -

Note 28 – Informations complémentaires - 37 -





1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

LIBELLE		2012	2011
Produits d'exploitation	6	51 347 162	61 792 257
Achats consommés		(35 068 795)	(41 421 817)
Autres charges d'exploitation		(7 834 829)	(8 336 084)
Impôts, taxes et versements assimilés		(437 311)	(382 005)
Charges de personnel		(8 044 158)	(9 291 275)
Dotations d'exploitation		(993 953)	(2 236 193)
Autres charges et produits d'exploitation		2 000	0
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)			3 230
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		355	
Résultat opérationnel courant		(1 029 529)	128 113
Autres charges	6b	(4 834 757)	(4 386 818)
Autres produits	6b	1 141 188	1 711 326
Résultat opérationnel		(4 723 098)	(2 547 379)
Produits financiers	7	7 843 923	1 472 666
Charges financières	7	(3 500 803)	(2 868 001)
Coût de l'endettement financier net		4 343 120	(1 395 335)
Impôt sur les bénéfices	8	(155 975)	(195 249)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale			
Impôts différés	8	(2 000 003)	300 324
Autres impôts			(3 728)
Charges d'impôt		(2 155 979)	101 347
Quote-part de résultat des S.M.E.	14	263 489	(723 310)
Résultat net des activités abandonnées	9	(832 743)	(38 220)
Résultat de l'exercice		(3 105 211)	(4 602 897)
Résultat Groupe		(2 508 855)	(4 120 424)
Résultat Hors Groupe		(596 356)	(482 473)
Résultat Net par action		(0,35)	(0,70)
Nombre retenu pour le résultat net par action		7 245 853	5 900 516
Résultat Net Dilué par action		(0,30)	(0,58)
Nombre retenu pour le résultat net dilué par action		8 464 445	7 119 108
Résultat de l'exercice		(3 105 211)	(4 602 899)
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite			
Ecarts de conversion monétaire provenant de la conversion des comptes des entités étrangères			
Changement de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
Autres éléments du résultat global			
Résultat Global Total		(3 105 211)	(4 602 897)
Dont Part du Groupe		(2 508 855)	(4 120 424)
Dont Part des intérêts non contrôlés		(596 356)	(482 473)

2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Libellé	Notes	2012	2011
Ecart d'acquisition	11	29 696 980	29 696 980
Immobilisations incorporelles	12	17 517 558	17 317 274
Immobilisations corporelles	13	904 836	17 6385
Immeubles de placement			-
Titres mis en équivalence	14	143 828	133 346
Participations et créances rattachées	15	856 263	813 262
Immobilisations financières	14	1 063 076	385 219
Impôts différés - actif	8 (b)	4 037 667	3 601 764
Autres actifs non courants	16	2 973 127	2 298 615
		57 193 333	55 961 846
Stocks et en-cours	17	567 143	764 206
Avances et acomptes versés sur commandes		129 018	21556
Clients et comptes rattachés - part < 1an	18	4 363 191	5 738 217
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance < 1an			18 636
Autres créances	19	3 450 040	2 773 238
Trésorerie active	20	2 556 859	3 632 022
Comptes de régularisation		356 481	334 991
		11 422 731	13 382 866
Actifs non courants détenus en vue de la vente	21	396 663	299 378
Total ACTIF		69 012 727	69 644 090



PASSIF

Libellé	Notes	2012	2011
Capital		14 491 706	11 991 706
Primes liées au capital		16 089 945	16 089 945
Réserves		(8 999 377)	(5 734 396)
Réserves de conversion groupe		(53 002)	(41 096)
Résultat de l'exercice		(2 508 855)	(4 120 424)
Capitaux propres	4	19 020 417	18 185 735
Intérêts minoritaires	4	(207 099)	305 837
		18 813 317	18 491 573
Provisions pour risques	22	668 500	679 718
Provisions pour charges	22	966 611	998 857
Impôts différés - passif	8 (b)	7 712 123	5 309 718
Dettes financières	23	214 143 398	26 927 454
Autres dettes non courantes	24	15 777	12 765
		30 763 210	34 028 511
Dettes financières	23	1460 685	1 717 335
Dettes d'exploitation < 1an	25	7 351 580	6 597 858
Autres passifs courants	26	9 299 587	7 100 951
Trésorerie passive	20	147 186	974 716
Passif non courants détenus en vue de la vente & act abandonnés	21	1 177 161	733 146
Total PASSIF		69 012 727	69 644 090



3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	2012	2011
Résultat net consolidé	(3 105 211)	(4 602 897)
Dotations/Reprises aux amortissements et provisions	1 030 919	272 174
Variation de l'impôt différé	1 966 502	(300 324)
Elimination des PMV sur cessions d'actifs	1 110 072	(102 099)
Eliminations de la quote-part de résultat des mises en équivalen	(263 489)	723 310
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR liée à l'activité	3 174 772	1 360 986
Flux trésor actifs non courants à céder et act abandonnées		
Flux net généré par (affecté à) l'activité	3 913 565	(2 648 851)
Acquisitions d'immobilisations	(1 822 466)	(459 617)
Cessions d'immobilisations	591 199	724 254
Incidence des variations de périmètre	(6 957)	
Flux trésor actifs non courants à céder et act abandonnées	346 730	
Flux net investissements	(891 494)	264 637
Emissions d'emprunts	19 464 226	1 657 630
Remboursement d'emprunts	(25 233 932)	(3 939 766)
Dividendes des filiales		
Dividendes de la société consolidante		
Augmentations (réductions) de capital	2 500 000	
Flux net des financements	(3 269 706)	(2 282 136)
Variation de change sur Trésorerie		
Variation de change sur autres postes du bilan		
VARIATION DE TRESORERIE	(247 634)	(4 666 350)
Trésorerie : ouverture	2 657 306	7 371 264
Trésorerie : reclassements		(47 608)
Trésorerie : clôture	2 409 674	2 657 306



4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Capitaux propres (hors groupe)
Au 1er octobre 2010	11 610 356	16 089 945	(316 160)		(4 877 236)	22 506 905	395 934
Affectation du résultat N-1			(4 824 282)		4 824 282		
Distribution/ brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip	381350		(381350)				
Résultat					(4 120 549)	(4 120 549)	(482 473)
Autres augmentations / diminutions			(76 309)			(76 309)	204 130
Reclassement/Restructurat./ changement de méthode			(376 878)			(376 878)	
Ecart de conversion - Effet de change			27 256	(41096)		(13 840)	
Variation de périmètre			213 327		53 079	266 406	188 246
Au 30 septembre 2011	11 991 706	16 089 945	(5 734 396)	(41 096)	(4 120 424)	18 185 736	305 837
Affectation du résultat N-1			(3 525 614)		3 504 992	(20 621)	
Distribution/ brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip	2 500 000					2 500 000	
Résultat					(2 508 980)	(2 508 980)	(596 356)
Autres augmentations / diminutions			(530 233)		6 024	(524 209)	(12 393)
Reclassement/Restructurat./ changement de méthode							
Ecart de conversion - Effet de change				(11906)		(11906)	
Variation de périmètre			790 866		609 532	1400 397	95 813
Au 30 septembre 2012	14 491 706	16 089 945	(8 999 377)	(53 002)	(2 508 855)	19 020 417	(207 099)



5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

Groupe Monceau Fleurs S.A. est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23 Rue d'Anjou, 75 008 Paris.

Le Groupe Monceau Fleurs a deux activités principales :

- une activité de « franchiseurs multi-enseignes » pour les marques Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore ;
- une activité de « vente en gros de fleurs, de plantes et d'accessoires ».

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2012 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 5 février 2013 par le Conseil d'administration.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

A. Déclaration de conformité

Le Groupe Monceau Fleurs (« le Groupe ») est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris depuis le 7 décembre 2007. Le Groupe a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui modifie l'article L. 223-24 du Code de Commerce, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel, disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm, intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les états financiers consolidés du Groupe Monceau Fleurs au 30 septembre 2012 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er octobre 2011 et adoptés par l'Union européenne.

Les nouveaux textes suivants n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés :

- Amendement d'IAS 24R – « Parties liées » ;
- Amendement à IFRIC 14 – « Paiement d'avance d'exigences de financement minimal »
- Interprétation IFRIC 19 – « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres »

Les textes qui entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2012 et qui n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée lorsque la norme le prévoit, sont les suivants :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

Bases de préparation

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B. Principes généraux de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe Monceau Fleurs et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Groupe Monceau Fleurs détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe Monceau Fleurs.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

C. Règles et méthodes d'estimation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles sont présentés dans les paragraphes suivants.

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans les comptes du Groupe à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables significatives concernent l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers, l'estimation de la valeur résiduelle des écarts d'acquisition et la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (ces derniers étant mesurés en conformité avec les principes évoqués en Note 8 – b) (Impôts différés). En matière de litige, le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

b) Transactions en devises et instruments financiers

• Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

• Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

c) Regroupements d'entreprises

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisé.

d) Résultat net des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées au cours de l'exercice est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité ou une région géographique complète.

e) Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

f) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

g) Immobilisations incorporelles**• Frais de recherche et développement générés en interne**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

• Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie pratiquée en note 12.

h) Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

• Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires directement imputables à l'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

• Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

• Dépôts et cautionnements et autres

On trouve principalement dans ce poste des dépôts de garantie, des dépôts sur des comptes séquestres lors de litiges ou d'arbitrage.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

j) Avances et acomptes versés

Les avances de trésorerie consenties à certains fournisseurs sont enregistrées sous la rubrique « Avances et acomptes versés » à l'actif du bilan.

k) Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-recouvrement.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

m) Auto-détention

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

n) Attributions d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les attributions d'actions gratuites représentent un avantage consenti aux bénéficiaires et constituent un complément de rémunération payé par le Groupe. Ce complément est comptabilisé de la façon suivante : la juste valeur des actions attribuées, qui correspond aux services rendus par les employés en contrepartie des actions reçues, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites est déterminée sur la base du cours de bourse de clôture de l'action Groupe Monceau Fleurs SA à la date d'attribution.

Il n'existe pas au 30 septembre 2012 d'actions gratuites non attribuées.

o) Provisions

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque couru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

• Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

• Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer lors ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies, sont :

- les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite ;

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

p) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant la non constatation de cette dette potentielle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

q) Dettes financières (courantes et non-courantes)

Les dettes financières courantes et non-courantes comprennent les emprunts obligataires convertibles et les autres emprunts.

Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres.

La composante obligataire est égale à la valeur actualisée de la totalité des flux de décaissement futurs au titre de l'obligation au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal de l'emprunt obligataire à l'émission.

Les frais d'émission et les primes de remboursement des emprunts obligataires sont incorporés dans le coût de la dette au passif en ajustement du montant nominal de la dette.

La différence entre les frais financiers comptabilisés et les montants effectivement décaissés est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette de sorte qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde au prix de remboursement (méthode du coût amorti).

r) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédés.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

s) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement :

- les droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente,
- les redevances des franchisés,
- les ventes de produits aux franchisés (fleurs, plantes, accessoires),
- les ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires par le seul point de vente détenu par le Groupe

Le chiffre d'affaires du groupe est enregistré conformément à la norme IAS 18 « Reconnaissance du revenu ».



NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	GMF 09.2012				GMF 09.2011			
	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration
CARFLORE ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Floria Création	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
CA2F	NC	NC	NC	NC	Intégration Globale	51,00	51,00	100
Centrale des Fleurs	Mise en équivalence	33,37	33,37	0	Mise en équivalence	33,37	33,37	0
Création Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Flore Distribution ⁽¹⁾	Intégration Globale	31,51	31,51	100	Intégration Globale	31,51	31,51	100
Formaflore ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
La Générale des Végétaux	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Gestflore	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Global Export	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Happy Inc.	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Happy GMBH	NC	NC	NC	NC	Mise en équivalence	40,00	40,00	0
Hauraunize	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
KSV	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
GMF - Groupe Monceau Fleurs	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Magie Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Monceau Fleurs	Intégration Globale	99,90	99,90	100	Intégration Globale	99,90	99,90	100
MF BELGIUM	Mise en équivalence	20,00	20,00	0	Mise en équivalence	20,00	20,00	0
MFEF	Intégration Globale	57,40	57,40	100	Intégration Globale	57,40	57,40	100
MFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
MF ESPAGNE	NC	NC	NC	NC	Mise en équivalence	31,33	31,33	0
Monceau Fleurs International	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
MF Italie	Mise en équivalence	49,00	49,00	0	Mise en équivalence	49,00	49,00	0
Maison de Verdi	Mise en équivalence	40,00	40,00	0	Mise en équivalence	40,00	40,00	0
PB Participation	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
RFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Salmon	Intégration Globale	51,00	51,00	100	Intégration Globale	51,00	51,00	100
WHKS BV	Intégration Globale	90,00	90,00	100	Intégration Globale	90,00	90,00	100

(1) : sociétés considérées comme activités abandonnées.

Participations non consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- Lola Fleurs (participation détenue à 20% dont la clôture est au 31 décembre)
- Floralim (participation détenue à 5% dont la clôture est au 30 avril)
- Haunoze (société sans activité opérationnelle)
- Hekayem (participation détenue à 13%)
- Territorio Verde (Master Franchisé Portugais Monceau Fleurs)
- Territorio Happy (Master Franchisé Portugais Happy)
- ISA Boulogne (participation détenue à 35% dont la clôture est au 31 décembre)
- ISA Saint-Cloud (participation détenue à 4%)
- HK Fleurs (participation détenue à 5%)
- Monceau Fleurs UK (société sans activité opérationnelle)
- Mylène et Associés (société sans activité opérationnelle)

- Lounge Floreo (participation détenue à 35%)
- Florexnord (participation détenue à 8%)

NOTE 4- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

a) Faits marquants de la période

- Le siège administratif et les entrepôts du groupe (précédemment situés à Barentin et Champlan) ont été regroupés en cours d'exercice à Villebon-sur-Yvette (91).
- En date du 16 février 2012 et 25 juillet 2012, la Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage de Paris (CCSF) a autorisé les sociétés du Groupe à apurer leur passif fiscal et social (environ 2,5 M€) par échéance mensuelle de 76,5 K€, avec un revue des mensualités au terme de la douzième mensualité.
- En date du 3 mai 2012, le tribunal de commerce de Paris a homologué un plan de sauvegarde qui lui a été conjointement présenté par Maître Thevenot (administrateur judiciaire) et le Groupe Monceau Fleurs . Ce jugement a mis fin à la procédure ouverte le 27 octobre 2011 et ouvre la phase de mise en œuvre du plan de sauvegarde sur une durée de 10 ans.

Ce dernier prévoit :

- Le remboursement immédiat des créances inférieures à 300 euros
- Le remboursement immédiat des frais de justice
- Le remboursement de 100 % du solde des créances en 10 échéances annuelles progressives, la première échéance au plus tard la veille de la date anniversaire du jugement arrêtant le plan, comme suit :
 - Année 1 : 1%
 - Année 2 : 1%
 - Année 3 : 6%
 - Année 4 : 8%
 - Année 5 : 10%
 - Année 6 : 12%
 - Année 7 : 15%
 - Année 8 : 15%
 - Année 9 : 15%
 - Année 10 : 17%
- Dit que la clause « d'excess cash flow » figurant au plan s'entend par laquelle tout « excess cash flow » constaté par les mêmes méthodes comptables utilisées pour la présentation du plan et au titre de tout exercice comptable clos après le 3^{ème} anniversaire du présent jugement arrêtant le plan, permettra de rembourser par anticipation les créances du plan à hauteur d'un montant correspondant à 50% de « l'excess cash flow » sans autres restrictions,
- Constate les engagements figurant au plan, et ceux de Monsieur Laurent AMAR notamment concernant la destination de son compte courant,
- Dit que ces engagements et clause « d'excess cash flow » seront contrôlés et mis en œuvre par le commissaire à l'exécution du plan et par les commissaires aux comptes qui leur en fera rapport,
- Prononce l'inaliénabilité du fonds de commerce et des actions du Groupe Monceau Fleurs détenues directement ou indirectement par Monsieur Laurent Amar pendant la durée du plan,

Courant de l'été 2012, la société Groupe Monceau Fleurs a réalisé deux opérations d'augmentation de capital d'un montant total de 2.500.000 € par apports en numéraire et émission de 1.250.000 actions nouvelles, émises au pair.

b) Evènements postérieurs à la clôture

- Néant

NOTE 5 – INFORMATION SECTORIELLE

Le découpage de Groupe Monceau Fleurs, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » est identique à celui opéré en application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » aux fins d'identification des UGT ; ce découpage, fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts, strictement identiques aux deux UGT correspondantes :

- Le secteur/UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore.

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes, exercée au travers de l'UGT « Services », repose sur une recherche constante de synergie et de complémentarité entre les trois enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

- √ Nature du produit : Offre commune basée sur le libre-service et le positionnement low cost.
- √ Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des trois contrats de franchise.
- √ Typologie des clients : Aucune différence entre les trois enseignes.
- √ Communication mutualisée : Site internet mutualisé, communication grand public mutualisée, rationalisation des coûts publicitaires par la synergie des trois enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe.
- √ Services animation/développement/finance mutualisés.

Cette recherche de synergie et de complémentarité entre les trois enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe a mis en œuvre il y a plusieurs années une politique de synergies entre les trois enseignes. Lorsque qu'un franchisé exploitant déjà un magasin sous une première enseigne souhaite exploiter d'autres magasins sous d'autres enseignes, le Groupe lui donnera, à juste titre, la préférence par rapport à un candidat franchisé, nouvel entrant au sein du Groupe.

- Le secteur/UGT « Produits » comprend l'activité de « vente en gros » et de « vente au détail ».

√ L'activité de « vente en gros » comprend l'achat de fleurs, plantes, accessoires, auprès de grossistes, exportateurs et producteurs, par deux centrales d'achats internalisées au sein du Groupe, juridiquement autonomes, et situées géographiquement en France et aux Pays-Bas. Ces produits sont destinés exclusivement aux franchisés du Groupe, et ce quelque soit l'enseigne, à un prix de vente et un taux d'achat définis contractuellement, identiques aux trois enseignes.



√ L'activité de « vente au détail » comprend la vente exclusive des produits proposés par les deux centrales d'achats du Groupe à une clientèle de particuliers, au sein du seul point de vente détenu par le Groupe situé au 92 bd Malesherbes à Paris 8^{ème}.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, considéré comme une entité indépendante :

Informations sur les résultats (en milliers d'euros)

Au 30 septembre 2012	Activité services	Activité produits	Consolidé
CA	10 584	40 763	51 347
EBE	- 1 876	1 841	- 35
% EBE/CA	-17,72%	5%	0%

Au 30 septembre 2011	Activité services	Activité produits	Consolidé
CA	11 435	50 357	61 792
EBE	746	1 695	2 441
% EBE/CA	6,52%	3%	4%

Information sur le bilan (en milliers d'euros)

Au 30 septembre 2012	Activité services	Activité produits	Consolidé
Goodwill	13 047	16 649	29 696
Autres immos	17 288	1 135	18 423
BFR	471	- 3 646	- 3 175

Au 30 septembre 2011	Activité services	Activité produits	Consolidé
Goodwill	13 047	16 649	29 696
Autres immos	15 029	4 003	19 032
BFR	- 166	126	- 1 539

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.

NOTE 6 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Ventes de marchandises	40 762 550	50 504 210
Production vendue de biens	58 382	477 959
Production vendue de services	10 229 386	9 832 659
Produits des activités annexes	207 317	612 911
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés	89 526	364 517
Chiffres d'affaires	51 347 162	61 792 257

NOTE 6 BIS – RESULTAT OPERATIONNEL NON COURANT

Le résultat opérationnel non courant s'élève à – 3 693 K€ et se décompose comme suit :

- Dotations aux provisions relatives à des créances concernant l'activité d'anciennes filiales et abandons de créance 0,89 M€ ;
- Honoraires liés à la restructuration en cours du groupe pour 1,4 M€ dont :
 - o Travaux relatifs à la sortie du plan de sauvegarde : 1,2 M€,
 - o Coût engagés pour la gestion des litiges exceptionnels : 0,2 M€
- Coûts engagés suite à la sortie des salariés sur l'exercice (plan social et autres) : 1 M€
- Plus-value liée à la cession d'un entrepôt : +0,1 M€
- Autres charges non courantes : 0,5 M€

NOTE 7 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

a) Produits financiers

Libellé	2012	2011
Dividendes des autres participations		(1533)
Dividendes des participations consolidées		
Revenus des créances rattachées à des participations		1 63
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	7 843 923	1 473 037
Autres produits financiers - groupe		
Produits financiers	7 843 923	1 472 666

Le produit financier en 2011 de 1,4 millions d'euros est dû à la renégociation du crédit vendeur sur le rachat des titres de la Société Hauraunize (Rapid-Flore).

L'impact en IFRS du rééchelonnement de la dette obligataire sur 10 ans à la suite du jugement du 3 mai 2012 homologuant le plan de sauvegarde a été comptabilisé dans les comptes clos au 30 septembre 2012.

Cela a eu pour effet de constater un produit financier d'un montant de 7 471 K€. En effet, les dettes obligataires ont été recalculées sur la durée du plan soit 10 ans (Voir Note 23).

Le taux d'actualisation retenu est de 10,5% soit le même taux que celui utilisé pour réaliser les tests d'impairment.

Il est également constaté sur cette même ligne la plus-value dégagée par l'arrêt de l'activité de la société CA2F pour un montant de 202 K€.

b) Charges financières

Libellés	2 012	2 011
Charges d'intérêts	(2 461 557)	(2 682 278)
Pertes sur créances financières et VMP		
Pertes de change sur opérations financières	(12)	
Pertes de change sur ventes de services		
Autres charges financières	(35 751)	(23 391)
Autres charges financières - groupe	(5 280)	(685)
Dot./Amt primes de remb. des obligations		
Dot./Prov. risques et charges financiers	(681 694)	
Dot./Provisions sur actifs financiers	(319 980)	(1 616 46)
Dotations provisions dépréciation titres - groupe	3 471	
Charges financières	(3 500 803)	(2 868 001)

Les charges d'intérêts s'expliquent principalement par les intérêts relatifs aux emprunts obligataires d'un montant de 2 175 K€.

Les dotations et provisions sur risques et charges financiers s'expliquent par le constat de la perte nette engendrée par la sortie de la consolidation de Happy GMBH précédemment intégré dans les comptes consolidés.

Les dotations et provisions sur actifs financiers concernent la perte nette engendrée par la sortie de la consolidation de CA2F précédemment intégré dans les comptes consolidés.

NOTE 8 – IMPOTS

a) Charge d'impôt sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellés	2012	2011
Impôt sur les bénéfices	(155 975)	(195 249)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	(2 000 003)	300 324
Carry-back		(3 728)
	(2 155 979)	101 347

La CVAE a été reclassée en impôts sur les bénéfices pour un montant de 124 K€.

Compte tenu du produit financier décrit dans la note 7, une charge d'impôt différé a été constatée pour un montant de 2 340 K€. Cette dernière sera « reprise » au fur et à mesure du plan de sauvegarde sur une durée de 10 ans.



	Base	charge d'impôts	incidence sur le taux d'impôt
Base Taxable (*)	127 888	(31 972)	25%
Incidence des déficits reportables (*)	6 000 009	(2 000 003)	33%
Autres			
Charges d'impôt sur le résultat (*)		(2 031 975)	
Taux d'imposition effectif			33%

(*) : hors reclassement précédemment cité lié à la CVAE

b) Impôts différés

Libellé	2012	2 011
Impôts différés - actif		
Ouverture	3 601 764	3 632 781
Variation du bas de bilan	435 903	(31017)
Autre		
Clôture	4 037 667	3 601 764
Impôts différés - passif		
Ouverture	5 309 718	5 637 264
Variation nette	2 402 405	(327 546)
Autre		
Clôture	7 712 123	5 309 718

La variation des impôts différés passifs est principalement due au constat du produit financier sur l'emprunt obligataire.

Au 30 septembre 2012, le stock d'impôts différés activés est d'un montant 2 576 K€. Il n'y a pas eu de nouvelles activations qui ont été réalisés sur l'exercice.

Ce montant a été analysé à la clôture sur les principales hypothèses (y compris horizon temps pour l'estimation des bénéfices futurs) qui ont servi aux tests de dépréciations (voir Note 11) pour les UGT.

Il apparaît à ce jour qu'il n'y a pas de remise en cause du stock d'impôts différés activés.

NOTE 9 – RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Au 30 septembre 2012, les sociétés CARFLORE, FORMAFLORE ET FLORE DISTRI sont abandonnées et entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5.

Le résultat net des activités abandonnées s'analyse de la façon suivante :

Libellés	2012	2011
Résultat net des activités abandonnées	(832 743)	(38 220)

Le résultat net des activités abandonnées est constitué par :

- La société CARFLORE pour un montant de 29 K€ ;
- La société Flore Distribution pour un montant de -824 K€ ;
- La société Formaflore pour un montant de -38 K€.

NOTE 10 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-C-(e) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	2011	2012
En euros		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(4 120 424)	(2 508 855)
En nombre d'actions		
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	5 900 516	7 245 853
Effet de la dilution :		
(-) Obligations convertibles :	129 000	129 000
(-) Options d'achats ou de souscription d'actions	(408)	(408)
(-) Attribution d'actions gratuites :		
Nombre pondéré d'actions en circulation à la fin de la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	7 119 108	8 464 445
En euros		
Résultat net dilué par action :	(0,58)	(0,30)
Résultat net par action :	(0,70)	(0,35)

NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

L'UGT correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Les UGT, qui correspondent aux secteurs opérationnels, représentent les axes métiers du groupe et sont indépendantes des entités juridiques.



Comme précisé à la note 5 du présent document, le Groupe est géré en deux secteurs opérationnels distincts, correspondant, à l'identique, à deux UGT :

- Le secteur/UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore.
- Le secteur/UGT « Produits » comprend l'activité de « vente en gros » de fleurs, plantes et accessoires exclusivement aux franchisés du Groupe au travers de deux centrales d'achat internalisées, et l'activité et de « vente au détail » des mêmes produits sur un point de vente unique à destination d'une clientèle de particuliers.

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation :

Ecarts d'acquisition - Valeur brute	2012	2011
Partenaires		
Monceau Fleurs	1466 333	1466 333
Happy Inc	8 039 531	8 039 531
Hauraunize-Rapid'Flore	11368 461	11368 461
KSV BV	8 755 609	8 755 609
Générale des Végétaux	67 046	67 046
Ecart d'acquisition	29 696 980	29 696 980

Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2012

En K€	UGT Produits	UGT Services	Total
Happy Inc		8 040	8 040
Hauraunize-Rapid'Flore	2 826	8 542	11 368
KSV BV-WHKS	8 755		8 755
Monceau Fleurs		1 466	1 466
LGDV		67	67
Total	11 581	18 115	29 696

Il n'y a pas eu d'acquisition sur la période.

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent subir un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. En cas de différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel sous le libellé « Dépréciation des Goodwill ». La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du Groupe, aux actifs nets correspondants.

Au 30 septembre 2012, les valeurs recouvrables des UGT Services et Produits correspondent à leur valeur d'utilité et sont essentiellement déterminées à partir des flux de trésorerie futurs d'exploitation basées sur l'activité des cinq prochaines années ainsi que d'une valeur terminale. Les hypothèses clés sur lesquelles la Direction a fondé ses projections de flux de trésorerie portent sur le taux d'actualisation, les taux de croissance, les prévisions d'évolution des prix de vente et des coûts d'exploitation. La Direction a déterminé le taux d'actualisation sur la base du taux sans risque auquel a été ajoutée une prime de risque adaptée. Le Groupe a préparé les projections de flux de trésorerie sur la base, d'une part, du budget

2012/2013 et, d'autre part, du business plan. Les taux de croissance retenus dans le business plan reflètent les meilleures estimations de la Direction.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- UGT Services :
 - Des prévisions détaillées sur 5 ans,
 - Une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 3 %,
 - Un taux d'actualisation de 10, 5%,
 - Un taux de croissance de 1 % pour le calcul de la valeur terminale,
 - Une valeur de marque représentant 45 % de la valeur des actifs incorporels. Ce ratio résulte d'une analyse du rôle des marques dans la création de valeur.

- UGT Produits :
 - Des prévisions détaillées sur 5 ans,
 - Une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 8.5 % entre 2012 et 2017 en tenant compte de l'augmentation du taux d'approvisionnement,
 - Un taux d'actualisation de 10, 5%,
 - Un taux de croissance de 1 % pour le calcul de la valeur terminale,

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour chaque UGT portant sur le taux d'actualisation et le taux de la croissance incluse dans la valeur terminale.

Valorisation de l'UGT Services (en M€)

Taux d'actualisation			
Taux de croissance	10,0%	10,5%	11,0%
0,5%	37.6	35.5	33.6
1,0%	39.3	37.0	35.0
1,5%	41.2	38.7	36.5

Valorisation de l'UGT Produits (en M€)

Taux d'actualisation			
Taux de croissance	10,0%	10,5%	11,0%
0,5%	19.7	18.7	18
1,0%	20.5	19.4	18.5
1,5%	21.4	20.2	19.2

La valeur d'utilité des UGT étant supérieure à leur valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée. Il en est de même pour la valeur des marques.

Il est à noter que les différentes analyses de sensibilité sur le plan à 5 ans (avec des taux d'actualisation entre 10% et 11% et des taux de croissance compris entre 0,5% et 1,5%) couplées avec les prévisions du management (en termes de taux d'approvisionnement et marges des centrales d'achats) ne remettent pas en question la valorisation des actifs d'incorporels de l'UGT Services et de l'UGT Produits.

Test de sensibilité des Hypothèses du BP (impact sur la valorisation des actifs incorporels)	UGT Services	Seuil Critique	UGT Produits	Seuil Critique (*)
1% de Marge sur les centrales d'achats sur la durée du BP	pas d'impact	pas d'impact	3 839 K€	-2,4 points de marge/an
1% de Taux d'approvisionnement moyen des franchisés auprès des centrales d'achats sur la durée du BP	pas d'impact	pas d'impact	1 117 K€	-8,1 points sur le taux d'approvisionnement/an

(*) en deçà duquel la valorisation des UGT services et produits serait remise en cause

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé	2011	2012	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement							
Frais de recherche & développement	180 363	180 363					
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	15 150 965	14 817 454	198 666	(341 492)	()	(190 684)	
Droit au bail							
Fonds commercial	2 861 428	2 861 428					
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours		147 291	147 291				
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Immobilisations incorporelles	18 192 756	18 006 536	345 957	(341 492)		(190 684)	

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts d'acquisition et se décompose comme suit :



En K€	UGT Produits	UGT Services	Total
Marque Rapid'Flore		7 200	7 200
Marque Happy		2 500	2 500
Marque Monceau Fleurs		4 399	4 399
Total	0	14 099	14 099

Le fonds commercial est notamment constitué du fonds de la société MF SA valorisé pour un montant de 2 722 K€.

Libellé	2011	2012	Dotation	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement								
Amortissements des frais de rech. & développ.	(180 363)	(180 363)						
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(695 18)	(308 6 5)	(143 833)		530 336			
Amortissements droit au bail								
Amortissements fonds commercial								
Amortissements des autres immos incorp.								
Amortissements des immobilisations incorporelles	(875 481)	(488 978)	(143 833)		530 336			

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé	2011	2012	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains							
Agencements et aménagements de terrains							
Constructions	1230 745	464 745		(766 000)			
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques, matériel & outillage	236 745	112 13	310 125	(435 657)			
Autres immobilisations corporelles	2 517 308	1526 106	226 438	(1212 079)	(0)	(5 561)	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes s/immo. corp.							
Immobilisations corporelles	3 984 798	2 102 063	536 563	(2 413 737)	(0)	(5 561)	

Libellé	2011	2012	Dotation	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amort. sur agencements et aménagements de terrains								
Amortissements des constructions	(470 868)	(215 349)	(53 876)		309 394			
Amortissements des constructions sur sol d'autrui								
Amortissements install tech. matériel & outil.	(149 956)	(51026)	(24 916)		123 846			
Amortissements des autres immobilisations corp.	(1648 589)	(930 853)	(330 800)		1048 536			
Amortissements des immobilisations corporelles	(2 269 413)	(1 197 228)	(409 592)		1 481 776			

La diminution des constructions est due à la cession de l'entrepôt de Barentin.

Les autres diminutions constatées dans les postes « installations techniques, matériel & outillage » ainsi que « autres immobilisations corporelles » sont liées à la mise au rebut d'aménagements suite aux déménagements des sites de Rouen, Barentin et Champlan.

NOTE 14 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé	2011	2012	Distribution/ brut versé	Résultat	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres mis en équivalence	133 346	143 828		10 958			(11906)	252 407	(240 978)
Provisions sur titres mis en équivalence									
Titres mis en équivalence	133 346	143 828						252 407	(240 978)

Le résultat des sociétés mises en équivalence qui s'élève à 11 K€ provient principalement de :

- Monceau Fleurs Italie France : 35 K€
- Maison de Verdi : -48 K€
- Monceau Fleurs Belgium : -7 K€
- Magie Florale : 13 K€
- Centrale des fleurs : 18 K€.

Les autres variations sont en majeure partie expliquées par les reclassements des titres mis en équivalence négatifs dans le poste provisions (voir Note 22).

Les variations de périmètre sont dues à la sortie de l'activité de MF Espagne (voir Note 9).

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-C-(h) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellés	2011	2012	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	182 524	546 005	(3 000)			366 480	
Dividendes à recevoir							
Autres créances ratt. à des participations - part > 1an	772 500	772 500					
Versements restant à effectuer sur titres de part. non libérés							
Participations et créances rattachées	955 024	1 318 505	(3 000)			366 480	
Prêts	17 750	26 050	8 300				
Dépôts et cautionnements versés	396 698	1 051 640	766 617	(111 675)			
Autres créances immobilisées	8 750	8 750					
Versements restant à effectuer sur titres immo. non libérés							
Immobilisations financières	423 198	1 086 440	774 917	(111 675)			

L'augmentation des titres participation est due à la sortie du Groupe des Titres CA2F pour 320 K€, des titres MF Espagne pour 46 K€.



	2011	2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Écarts de conversion	Variations de périmètre
Participations et créances rattachées	(141 763)	(462 242)	(320 480)				
Titres de participation	(114 263)	(434 742)	(320 480)				
Titres des sociétés mises en équivalence							
Créances rattachées à des participations	(27 500)	(27 500)					
Immobilisations financières	(37 979)	(23 364)			14 615		
Prêts							
Dépôts et cautionnements versés	(29 229)	(14 614)			14 615		
Autres créances immobilisées	(8 750)	(8 750)					
Total	(179 742)	(485 606)	(320 480)		14 615		

La provision de 320 K€ concerne la dépréciation des titres de la société CA2F.

NOTE 16 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellés	2011	2012	Augmentation (Inv, P rêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Capital souscrit non appelé							
Clients et comptes rattachés - part > 1an	6 212 236	7 625 817	1 344 691			68 890	
Créances sur personnel & org. sociaux - part > 1an							
Créances fiscales hors IS	7 934	10 117	2 183				
Créances liées à l'intégration fiscale							
Etat, Impôt sur les bénéfices							
Comptes courants - actif	635 487	895 143	259 655				
Actionnaires : capital appelé non versé							
Créances sur cessions d'actifs							
Autres créances	10 000	42 363	32 363				
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)		1 131	1 131				
Charges constatées d'avance							
Charges à répartir	12 721			(12 721)			
Primes sur obligations - part > 1an							
Compte de liaison actif	(6 075)	(6 075)					
Ecart de conversion - actif							
Autres actifs non courants - Valeur brut	6 872 304	8 568 496	1 640 023	(12 721)		68 890	

Libellé	2011	2012	Dotation	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Autres variations	Variations de périmètre
Prov. clients et comptes rattachés	(4 435 595)	(5 403 013)	(1 426 063)	397 876				495
Prov. comptes courant actif	(138 093)	(192 356)	(86 501)	160 933				
Prov créances sur cessions immo.								
Prov. autres créances & intérêts courus								
Autres actifs non courants - Provisions	(4 573 689)	(5 595 370)	(1 512 564)					495

NOTE 17 – STOCKS



Les stocks se décomposent comme suit :

Libellés	2011	2012
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	33 716	9 340
Provisions s/ stocks - MP, fourm. et approv.	(3 172)	
En-cours de biens		
Provisions s/ stocks - en cours de biens		
En-cours de services		
Provisions s/ stocks - en cours de services		
Produits intermédiaires finis		
Provisions s/ stocks - produits intermédiaires finis		
Stocks de marchandises	816 051	602 017
Provisions s/ stocks - marchandises	(82 388)	(44 215)
Total Stocks - Net	764 206	567 143

NOTE 18– CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellés	2011	2012
Clients et comptes rattachés - part < 1an	5 738 217	4 363 191
Prov. clients et comptes rattachés < 1an		
Total Créances clients - Net	5 738 217	4 363 191

NOTE 19 – AUTRES CREANCES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

Libellés	2011	2012
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1an	19 170	43 361
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	2 365 386	3 259 325
Comptes courants groupe - part à moins d'un an	137 055	
Prov. comptes courant actif < 1an		
Créances sur cessions d'actifs < 1an	12 667	2
Prov créances sur cessions immo. < 1an		(0)
Autres créances - part à moins d'un an	322 279	271 477
Prov. autres créances - part à moins d'un an	(83 318)	(124 124)
Intérêts courus sur créances		
Total Autres créances - Net	2 773 238	3 450 040



NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellés	2011	2012
VMP - Equivalents de trésorerie		
Provisions sur VMP - Equivalent de trésorerie		
VMP - Autres placements	15 608	
Disponibilités	3 616 415	2 556 860
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Trésorerie active	3 632 022	2 556 859
Concours bancaires (trésorerie passive)	956 295	132 250
Concours bancaires (dettes)	4 160	13 966
Intérêts courus non échus - passif	14 261	969
Trésorerie passive	974 716	147 186

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

NOTE 21 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente ou abandonnés s'analysent comme suit :

Libellés	2011	2012
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Provisions sur actifs non courants détenus en vue de la vente		
Activités abandonnées	299 378	396 663
Provisions sur activités abandonnées		
Actifs non courants détenus en vue de la vente & act abandonnés	299 378	396 663
Passifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs relatifs à des activités abandonnées	733 146	1 177 161
Passif non courants détenus en vue de la vente & act abandonnés	733 146	1 177 161

NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-C-(o) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	2011	2012	Dotation	Reprise	Reclassement
Provisions pour litiges	302 821	433 975	357 275	(226 121)	
Autres provisions pour risques	192 898		48 500	(241 398)	
Autres provisions pour risques - part < 1an	184 000	234 525	253 955	(203 429)	
Provisions pour risques	679 718	668 500	659 730	(670 948)	
Provisions pour pensions et retraites	57 214	81 309	32 938	(8 843)	
Autres provisions pour charges - part < 1an	941 643	885 302	341 049	(156 411)	(240 978)
Provisions pour charges	998 857	966 611	373 987	(165 254)	(240 978)

NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé	2011	2012	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)
Emprunts obligataires	23 015 632	17 635 518	18 342 573	(23 722 687)
Emprunts auprès établis. de crédit	2 947 518	2 692 921		(254 597)
Emission titres part, et avances de l'état				
Autres emprunts et dettes assimilées	964 304	1 085 960	194 849	(73 193)
Dettes rattachées à des participations				
Dettes financières - non courant	26 927 454	21 414 399	18 537 422	(24 050 477)
Emprunts obligataires - part à moins d'un an				
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	972 326	483 147		(489 180)
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1an				
Autres emprunts et dettes assimilées < 1an				
Intérêts courus sur emprunts	745 009	977 538	977 538	(745 009)
Dettes financières - courant	1 717 335	1 460 685	977 538	(1 234 189)

Le plan de sauvegarde a entraîné une modification substantielle (supérieure à 10%) des précédentes dettes obligataires comptabilisées.

Aussi, conformément à IAS 39, cela a eu pour conséquences de constater :

- la décomptabilisation du passif financier correspondant,
- la comptabilisation à la juste valeur des nouvelles dettes obligataires.

En tenant compte d'un taux d'actualisation de 10,5%, la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible en action est de 11 915 K€ et la juste valeur du second emprunt obligataire est de 5 720 K€, soit un montant total de 17 635 K€.

- Un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été émis en date du 7 décembre 2007 sur le marché Alternext d'Euronext Paris pour un montant de 16 050 000 €.

321 Obligations d'un montant nominal de 50 000 € ont été émises et donnent droit chacune à 4 000 actions d'une valeur nominale de 2,00 €. En date du 22 mai 2008, elles ont été substituées par 1 284 000 OCA de 12,5€ de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux titulaires d'OCA à raison de 4 000 OCA en échange d'une OCA ancienne.

Le taux d'intérêt nominal de cet emprunt est de 4,3% par an payable annuellement, soit 0,5375 € par Obligation payable à terme échu.

Les Obligations devaient ainsi être amorties en totalité le 29 novembre 2012 par remboursement au prix de 14,7 € par Obligation, soit 117,6% de leur valeur nominale.

A la date d'émission de cet emprunt obligataire, le Groupe Monceau Fleurs a inscrit en dette un montant de 14 313 milliers d'euros correspondant à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de nominal au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion (net des frais d'émission).

La valeur de l'option, valorisée par déduction entre la valeur totale de l'émission (i.e. 16 050 milliers d'euros) et la valeur inscrite en dette, a quant à elle été comptabilisée en capitaux propres.

- Un second emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été émis en date du 30 juin 2010 sur le Marché Alternext d'Euronext Paris pour un montant de 6 909 000 €.

13 818 obligations d'un montant nominal de 500 € ont été émises.

Le taux d'intérêt nominal de cet emprunt est de 8% par an payable annuellement, soit 40 € par obligation payable à terme échu.

Les Obligations devaient être ainsi amorties en totalité le 30 juin 2015 par remboursement au prix de 500 € par Obligation, soit 100% de leur valeur nominale.

Il convient de rappeler que comme indiqué Note 4 de la présente annexe, en date du 3 mai 2012, le tribunal de commerce de Paris a homologué un plan de sauvegarde qui lui a été conjointement présenté par Maître Thevenot (administrateur judiciaire) et le Groupe Monceau Fleurs. Ce jugement a mis fin à la procédure ouverte le 27 octobre 2011 et ouvre la phase de mise en œuvre du plan de sauvegarde sur une durée de 10 ans.

Ce plan prévoit le remboursement de 100 % du solde de la dette obligataire, intérêts inclus, en 10 échéances annuelles progressives, la première échéance en mai 2013, comme suit :

- Année 1 : 1%
- Année 2 : 1%
- Année 3 : 6%
- Année 4 : 8%
- Année 5 : 10%
- Année 6 : 12%
- Année 7 : 15%
- Année 8 : 15%
- Année 9 : 15%
- Année 10 : 17%

En date du 26 octobre 2012, le montant des dettes financières incluses dans le Plan est de 26 847 K€.

NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'analysent ainsi :

Libellés	2011	2012
Etat - impôts sur les bénéfices		
Comptes courants - passif	70 592	1 577
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Dividendes à payer		
Autres dettes		
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	42 173	(0)
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.		
Autres dettes non courantes	112 765	1 577

NOTE 25 – DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs ont varié de la façon suivante :

Libellés	2011	2012
Dettes fournisseurs - part < 1an	6 582 926	7 326 830
Avances, acomptes reçus sur commandes	14 932	24 750

En date du 26 octobre 2012, 679 K€ de dettes fournisseurs hors groupes sont incluses dans le plan de sauvegarde.

NOTE 26 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres dettes et passifs courants s'analysent ainsi :

Libellés	2011	2012
Dettes sociales - part < 1an	1 198 683	1 442 882
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1an	2 520 008	4 404 246
Comptes courants groupe - part < 1an	15 775	1 436 032
Dettes s/ acquis. d'immo. - part < 1an		3 030
Autres dettes - part < 1an	2 436 083	1 288 953
Intérêts courus sur dettes		
Produits constatés d'avance - part < 1an	930 402	724 444
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Autres passifs courants	7 100 951	9 299 587

Il convient de rappeler que comme indiqué Note 4 de la présente annexe qu'en date du 16 février 2012 et 25 juillet 2012, la Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage de Paris (CCSF) a autorisé les sociétés du Groupe à apurer leur passif fiscal et social indiqué dans le tableau ci-dessus par échéance mensuelle de 76,5 K€, avec un revue des mensualités au terme de la douzième mensualité.

NOTE 27 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	2011	2012
Cadres	59	26
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	106	104
Ouvriers		
Effectif moyen interne	165	130

NOTE 28 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Risques liés à l'activité de la société

Risques liés à l'évolution du marché

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature. Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre,...).

Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Ainsi, les cours des roses, tulipes, ou encore lys fluctuent en fonction de la demande mondiale. Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en terme de prix de revient de la « matière première » utilisée par le Groupe, et ainsi avoir un impact sur son niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achats semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par Le Groupe, en particulier au travers de la société WHKS, basée aux Pays Bas, et à l'expertise des acheteurs de cette filiale.

Délais de paiement clients

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées dans les 3 à 4 semaines qui suivent la livraison des produits. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

Il existe sur les anciens contrats de franchise de l'enseigne « Rapid Flore » ne prévoyaient pas de constitution de garantie au profit du franchiseur ou des autres entités du Groupe, ce qui générerait un risque d'impayé. Ce risque est aujourd'hui fortement amoindri par la mise en place de garanties depuis deux ans sur tous les nouveaux contrats de l'enseigne.

Risques de change

La Société n'a pas de relation la conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro pour des montants significatifs. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour supporté par le Groupe. La Société n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

Risques sur actions

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible de la Société est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

Risques de taux

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 30 septembre 2012 s'élève à 22 875 K€ dont à moins d'un an : 1 461 K€.

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), la société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 30 septembre 2012 d'une trésorerie (disponibilité et VMP) de 2 410 K€.

Compte tenu des échéances à venir, et de l'homologation du plan de sauvegarde (cf Note 4), le Groupe n'apparaît pas exposé à un risque de liquidité lié au remboursement des dettes financières,

Il est à noter que le Groupe a recours à l'affacturage depuis le 2^{ème} semestre de l'exercice précédent.

Cela a pour conséquence au 30 septembre 2012 de constater un « passif courant » à hauteur de 1,28 M€, la trésorerie étant améliorée à due concurrence.

Ratio d'endettement

Le Groupe met en œuvre tous ses efforts pour retrouver une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses fonds propres. La structure de l'endettement est présentée ci-après :

En K€	30/09/2012	30/09/2011
Valeurs mobilières de placement		16
Disponibilité	2 557	3 616
Concours bancaires courants	- 147	- 975
Trésorerie nette	2 410	2 657
Endettement, part long terme	21 414	26 927
Intérêts courus, part court terme	1 461	1 717
Autres dettes financières à court terme		
Endettement financier brut	22 875	28 644
Endettement financier net	20 465	25 987

Information concernant les parties liées

La masse salariale des dirigeants et des mandataires sociaux est de 309 K€ sur l'exercice 2012.

**Engagements hors-bilan**

Pour la société Monceau Fleurs, un emprunt est assorti d'une sûreté réelle pour la somme de 720 K€.

La société GMF est caution bancaire pour la société WHKS à hauteur de 700 K€.

De plus, 900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société GMF dans le cadre de l'acquisition de la société Hauraunize.

L'emprunt souscrit le 01/10/2008 d'un montant de 2 300 K€ par la société GMF auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14/11/2008 d'un montant de 2 300K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société HAURAUNIZE acquise par GMF.

Dans le cadre de la décision prise par la CCSF, en date du 16 février 2012, la société GMF doit conserver un compte courant bloqué à hauteur de 650 K€ réparti de la manière suivante 53 K€ dans la société MF SA, 293 K€ dans la société EURL Global, 89 K€ dans la société Floria Création SAS, 46 K€ dans la société Flore Distribution SCA, 133 K€ dans la société LGDV SAS et 36 K€ dans la société Happy Inc. SAS.